

MAIRIE  
DE

SAINT-JEAN-DU-BRUEL

**Nombre de conseillers :**

En exercice..... 15  
 Quorum..... 8  
 Présents..... 14  
 Votants..... 15  
 Procurations..... 1

Date de la convocation : 24/03/2025

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
 DE LA COMMUNE DE SAINT JEAN DU BRUEL**

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ

Le 28 mars à 20 heures 30

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT JEAN DU BRUEL,  
 légalement convoqué, s'est réuni, à la salle du conseil,  
 Sous la présidence de **Monsieur VIDAL Claude, maire**

**PRESENTS** : Mesdames COBO Rolande, DELEU Françoise, JUANABERRIA  
 Anne-Marie, VIALA Régine, VIDAL Nadine, Messieurs ASSIE Allan, DAUMAS  
 Jean-Michel, DRIGOUT Jean-Luc, QUATREFAGES Damien, REFREGERS  
 Claude, VERGUES Michel, VIALA Daniel, VIDAL Claude, VIDAL Didier.

**PROCURATIONS** : Madame MASSON Aurélie a donné à Monsieur Claude  
 VIDAL

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Monsieur DRIGOUT Jean-Luc a été désigné pour  
 remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

**SEANCE N° 2  
 DELIBERATION N° 9  
 BUDGET COMMUNAL  
 AFFECTATION DES RESULTATS**

**Vu** le Code Général des Collectivités territoriales et notamment les articles L2311-5 relatif à l'affectation du résultat ;

**Vu** le CFU de l'exercice 2024 du budget communal ;

**Considérant** que le solde entre les dépenses et les recettes réalisées en 2024 au budget communal (section de fonctionnement) a donné lieu à un excédent de 213 067.38 € ;

**Considérant** qu'avec l'excédent antérieur reporté, le résultat définitif de la section de fonctionnement est de 536 110.63 € ;

**Considérant** que le résultat comptable de l'année 2024 de la section d'investissement est de 65 474.20 € ;

**Considérant** qu'avec l'excédent antérieur reporté, le résultat de la section d'investissement est de 394 532.69 € ;

**Considérant** que les restes à réaliser du budget communal sont de 764 080.19 € pour les dépenses d'investissement et de 230 538.00 € pour les recettes d'investissement ;

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Après en avoir délibéré,

Décide à 15 voix pour

- **D'AFFECTER** sur le budget communal 2025, 139 009.50 € en réserves au compte 1068 de la section d'investissement et le solde positif en recettes de fonctionnement au compte 002 soit 397 101.13 € ;
- **D'AFFECTER** sur le budget communal 2025 les résultats d'investissement positifs en recettes d'investissement au compte 001 soit 394 532.69 € ;

*Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits  
 Ont signé*

*Le secrétaire de séance  
 Jean-Luc DRIGOUT*

*Le Maire  
 Claude VIDAL*

**Acte rendu exécutoire**

- par flux de télétransmission à la sous-préfecture le ...28/03/2025
- par publication sur le site internet [www.saintjeandubruel.fr](http://www.saintjeandubruel.fr) le ...28/03/2025

**Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse, 68, rue Raymond IV B.P. 7007 31068 Toulouse Cedex 07 dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier postal ou par l'application Télérecours accessible à l'adresse suivante : <http://www.telerecours.fr>.**